



Populations légales au 1^{er} janvier 2014 252 578 habitants dans le Tarn-et-Garonne

Julie Millo, Insee

Au 1^{er} janvier 2014, le Tarn-et-Garonne compte 252 578 habitants. Parmi les 13 départements de la région Occitanie, il se classe entre l'Aveyron et les Hautes-Pyrénées.

Entre 2009 et 2014, le Tarn-et-Garonne gagne en moyenne 2 660 habitants chaque année, soit une hausse annuelle moyenne de 1,1 %. Cette forte croissance démographique, nettement au-dessus de la moyenne nationale (+ 0,5 %) et supérieure à la moyenne régionale (+ 0,9 %), est la troisième des départements d'Occitanie derrière celles de l'Hérault et de la Haute-Garonne. Le Tarn-et-Garonne figure aussi parmi les départements les plus dynamiques de métropole. La croissance est particulièrement marquée entre Toulouse et Montauban et le long des axes de communication au-delà de Montauban.

Dynamisme dans les aires urbaines de Montauban et de Toulouse

Avec 108 953 habitants en 2014, l'aire urbaine de Montauban figure parmi les huit grandes aires urbaines de plus de 100 000 habitants d'Occitanie. Comme la moitié d'entre elles, elle connaît un taux de croissance annuel supérieur à 1,2 % entre 2009 et 2014. L'agglomération de Montauban (76 624 habitants) est aussi dynamique (+ 1,1 % par an), tout comme la commune (+ 0,9 %), qui se classe au sixième rang régional.

Les communes du département situées entre Montauban et Toulouse enregistrent les plus fortes croissances. Beaucoup de ces communes font partie de l'aire urbaine de Toulouse comme Verdun-sur-Garonne (+ 2,6 % par an), Grisolles (+ 2,3 %) ou d'autres communes moins peuplées mais avec des taux dépassant largement les 4 % l'an. D'autres sont sous la double influence de Toulouse et Montauban comme Montech (6 158 habitants) qui affiche une croissance de 2,4 %. Au total, les 22 communes de l'aire urbaine de Toulouse en Tarn-et-Garonne comptent 31 683 habitants, en augmentation de 1,9 % par an entre 2009 et 2014.

L'aire urbaine de Castelsarrasin, constituée principalement des deux communes de l'agglomération (Castelsarrasin et Moissac), est la deuxième entièrement située dans le département avec 27 026 habitants en 2014.

Son rythme de croissance annuel moyen (+ 0,7 %) est soutenu entre 2009 et 2014, grâce à la croissance de la commune de Castelsarrasin (+ 1,2 %). Les agglomérations de Caussade (+ 0,7 %) et Valence (+ 0,9 %) sont également dynamiques. ■

1 Population du département

Population municipale au 1^{er} janvier 2014 et évolution annuelle moyenne

	Population en 2014	Population en 2009	Évolution annuelle moyenne 2009-2014 (%)
Tarn-et-Garonne	252 578	239 291	+ 1,1
Occitanie	5 730 753	5 473 597	+ 0,9
France métropolitaine	64 027 784	62 465 709	+ 0,5
Grandes aires urbaines du département			
Montauban	108 953	102 325	+ 1,3
Castelsarrasin	27 026	26 044	+ 0,7
Principales unités urbaines du département			
Montauban	76 624	72 719	+ 1,1
Castelsarrasin	26 173	25 204	+ 0,8
Labastide-Saint-Pierre	10 061	9 506	+ 1,1
Caussade	8 168	7 886	+ 0,7
Valence	7 726	7 403	+ 0,9

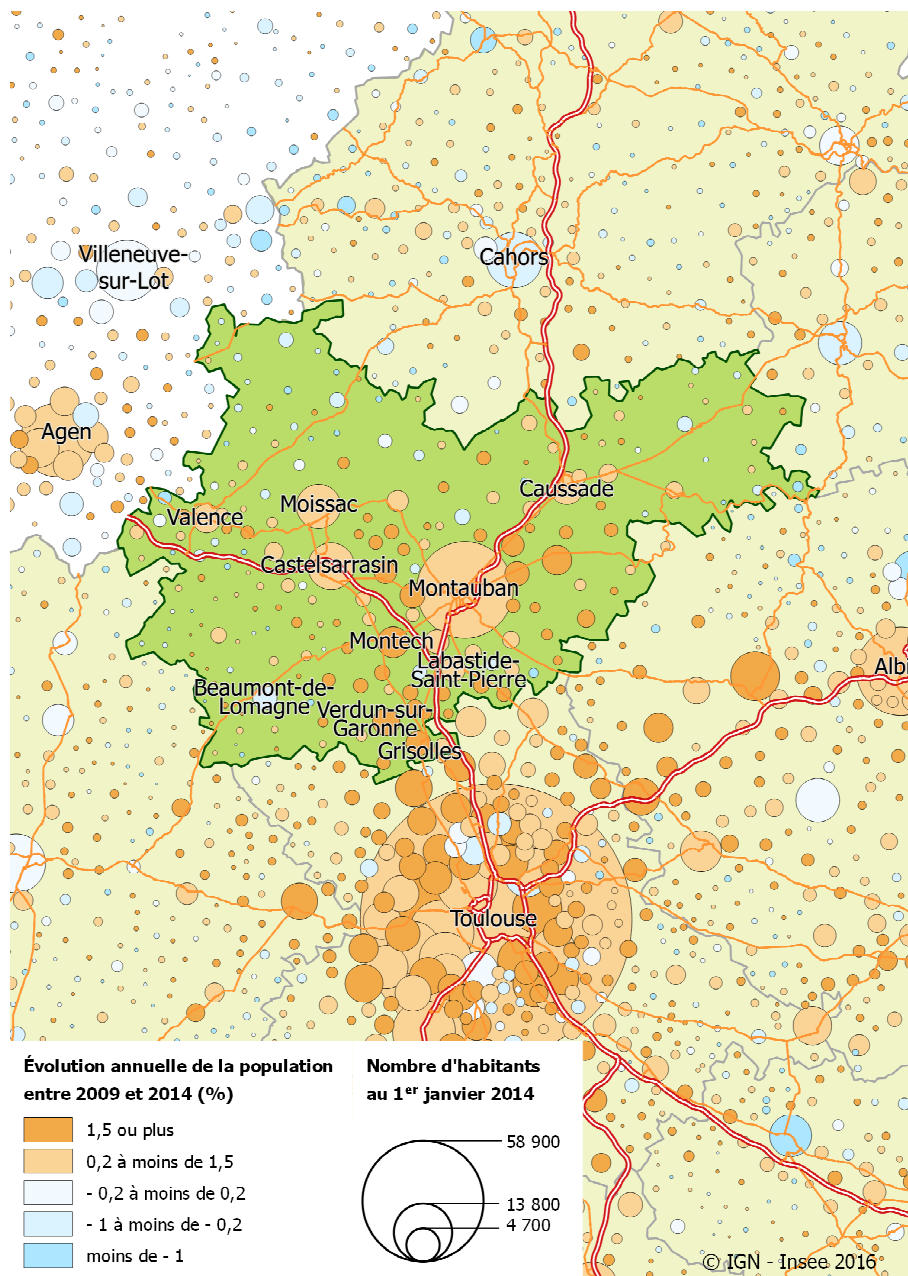
Source : Insee, recensements de la population, exploitation principale

2 Population des principales communes du Tarn-et-Garonne

Population municipale au 1^{er} janvier 2014 et évolution annuelle moyenne

Principales communes	Population en 2014	Population en 2009	Évolution annuelle moyenne 2009-2014 (%)
Montauban	58 826	56 126	+ 0,9
Castelsarrasin	13 765	12 960	+ 1,2
Moissac	12 408	12 244	+ 0,3
Caussade	6 805	6 586	+ 0,7
Montech	6 158	5 458	+ 2,4
Nègrepelisse	5 511	5 056	+ 1,7
Valence	5 194	5 107	+ 0,3
Verdun-sur-Garonne	4 660	4 103	+ 2,6
Grisolles	3 925	3 504	+ 2,3
Montbeton	3 918	3 445	+ 2,6

Source : Insee, recensements de la population, exploitation principale



Source : Insee, recensements de la population

Définitions

Unité urbaine : la définition de l'unité urbaine correspond à celle, communément admise, d'agglomération. C'est une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu d'au moins 2 000 habitants (pas plus de 200 m entre deux constructions). Les communes appartenant à une unité urbaine sont dites urbaines, les autres sont considérées comme rurales.

Aire urbaine : l'aire urbaine est la zone d'influence, en termes d'emploi, d'une unité urbaine d'au moins 1 500 emplois (pôle). C'est un ensemble de communes comprenant un pôle et sa couronne, constitué par les communes (rurales ou urbaines) dont au moins 40 % des actifs en emploi travaillent dans le pôle ou dans une commune attirée par celui-ci. Si le pôle compte au moins 10 000 emplois, l'aire est considérée comme une grande aire urbaine et sa couronne est dite périurbaine.

Insee Occitanie
36, rue des Trente-Six Ponts
BP 94217
31054 Toulouse Cedex 4

Directeur de la publication :
Jean-Philippe Grouthier

Rédacteur en chef :
Michèle Even

ISSN : 2493-4704

© Insee 2017

Pour en savoir plus

- « [Populations légales au 1^{er} janvier 2014](#) - 5 730 753 habitants en Occitanie », *Insee Flash Occitanie* n° 34, janvier 2017
- « [Panorama du Tarn-et-Garonne - Un département en essor démographique](#) », *Insee Analyses Occitanie* n° 17, mars 2016
- [Populations légales 2014 sur toutes les communes de France](#)

